

#### LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL DE COMMUNAUTÉ Séance du 17 octobre 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**ADMINISTRATION GENERALE** 

**DELIBERATION 1: DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE** 

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil communautaire du 19 septembre 2023.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU BUREAU ET DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est donné lecture du tableau récapitulatif des délibérations du Bureau du 3 octobre 2023 ainsi que des décisions du Président prises depuis le 5 septembre 2023.



DELIBERATION 2 : CONVENTION FINANCIERE ENTRE GRAND LAC ET LA REGION POUR LE CIRCUIT S11 « AIX-LES-BAINS / LE REVARD / LA FECLAZ »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 3: LIGNE DES PLAGES CHAMBERY / AIX-LES-BAINS - CONVENTION FINANCIERE ENTRE GRAND LAC ET LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES



#### LISTE DES DELIBERATIONS

### **FINANCES**

DELIBERATION 4: REVERSEMENT A LA COMMUNE D'AIX-LES-BAINS DU PRODUIT DES PRELEVEMENTS SUR LES PARIS HIPPIQUES 2023

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 5 : BUDGET PRINCIPAL 2023 – CREANCES IRRECOUVRABLES - ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 6: BUDGET PRINCIPAL 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES - CREANCES ETEINTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 7: BUDGET ASSAINISSEMENT 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES - ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 8: BUDGET ASSAINISSEMENT 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES - CREANCES ETEINTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 9 : BUDGET EAU POTABLE 2023 – CREANCES IRRECOUVRABLES - ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 10 : BUDGET EAU POTABLE 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES - CREANCES ETEINTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 11: BUDGET PORTS 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES - CREANCES ETEINTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 12 : BUDGET TRANSPORTS 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES - ADMISSIONS EN NON-VALEURS



#### LISTE DES DELIBERATIONS

#### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **DELIBERATION 13: APPROBATION DU REGLEMENT D'ASTREINTE DE GRAND LAC**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

#### **AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

#### **AGRICULTURE**

DELIBERATION 14: DEVELOPPEMENT DES COMITES LOCAUX A L'INSTALLATION ET AU FONCIER - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE DE L'ALBANAIS SAVOYARD

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

#### **URBANISME**

DELIBERATION 15: PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL GRAND LAC (EX CALB) - DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITES DE CONCERTATION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 16: COMMUNE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND, LIEUDIT « GRAND PRE » - MODIFICATION DE LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) N°5

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

#### **HABITAT**

DELIBERATION 17: GESTION EN FLUX DES DROITS DE RESERVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - CHARTE PARTENARIALE DE BONNES PRATIQUES A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



#### LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 18 : REGLES DE PRODUCTION EN VEFA DU LOGEMENT SOCIAL - CHARTE PARTENARIALE DE BONNES PRATIQUES A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

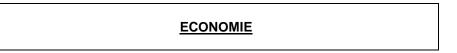
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 19 : COTATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL - VALIDATION DE LA GRILLE DE COTATION ET REVISION DU PPGD 2017-2023

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à la majorité avec trois oppositions.

DELIBERATION 20 : CONVENTION ENTRE GRAND LAC, PROCIVIS ET L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH) - PREFINANCEMENT DES AIDES FINANCIERES « JE RENOVE GRAND LAC »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



DELIBERATION 21 : OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2024 - COMMUNE D'AIX-LES-BAINS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 22: OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2024 - COMMUNE DE GRESY-SUR-AIX